

INITIATIVE DE COLLABORATION QUÉBEC-ONTARIO
INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE À L'ÉCOLE
AU PRÉSCOLAIRE, AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE
OUTIL D'OBSERVATION ET D'ANALYSE

ANNEXE

Précisions complémentaires relatives à quelques termes utilisés dans la présentation de l'outil d'observation et d'analyse.

APPROCHE CULTURELLE DE L'ENSEIGNEMENT

- « À la lumière de plusieurs auteurs [...], avoir une approche culturelle de l'enseignement signifierait se préoccuper d'une appropriation personnelle et significative des savoirs par l'élève, situer les savoirs dans le contexte historique, social et culturel de leur élaboration tout en instaurant des liens avec la culture première de l'élève – avec la diversité, voire la disparité qu'on connaît, tant du point de vue du profil culturel des jeunes que de la profusion des lieux de savoir et de la puissance des technologies de communication –, provoquer chez l'élève une prise de conscience de sa propre culture tout en prenant du recul pour mieux la comprendre et s'ouvrir à soi, aux autres et au monde. Il en résultera une évolution de ses propres représentations et de ses savoirs, ferments d'une culture en devenir.

Un des mandats de l'éducation se dessine donc ainsi : mettre en oeuvre des conditions qui permettent aux élèves de s'approprier, d'intégrer et d'organiser les connaissances en un tout cohérent, original et personnel, de se situer au sein des problèmes et des réalités complexes de son temps, dans son identité humaine et dans l'histoire [...].

L'approche culturelle de l'enseignement touche certes les élèves, mais aussi, de manière complexe et profonde, les enseignants, qui doivent s'inscrire dans un rapport vivant à la culture et un réinvestissement historique, social et culturel des savoirs scolaires. Par le fait même, la formation initiale et continue des enseignants s'en trouve influencée dans ses programmes et ses activités [...]. C'est pourquoi le Gouvernement du Québec a publié tour à tour son document *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles [...]*, en vigueur depuis dans les universités québécoises, et celui à l'intention du personnel enseignant, signé conjointement avec le ministère de la Culture et des Communications, *L'intégration de la dimension culturelle à l'école [...]*¹. »

- « L'approche culturelle implique que le savoir de l'école soit mis en relation avec la culture de l'élève, que l'on cherche à le former comme sujet de culture dans l'école certes, mais aussi à l'extérieur de l'école. En d'autres termes, la finalité de l'approche culturelle n'est pas exclusivement scolaire : elle cherche avant tout à faire en sorte que les apprentissages disciplinaires permettent à l'élève de jeter un nouveau regard sur le monde². »

1 . SORIN, Noëlle, POULIOT, Suzanne et Danielle DUBOIS MARCOIN (2008). *Introduction à l'approche culturelle de l'enseignement*, Revue des sciences de l'éducation, vol. 33, n° 2, p. 277-286 : [En ligne : <http://www.erudit.org/revue/rse/2007/v33/n2/017876ar.html>].

2. SIMARD, Denis (2013). *La culture à l'école et dans la classe : fondements, culture, approche culturelle et repères culturels*, conférence donnée à la Direction des programmes du MELS, le 10 décembre 2013, document d'accompagnement, p. 218.

CULTURE COMME « RAPPORT À... »

- « Les didacticiens utilisent la notion de « rapport à » pour étudier la façon dont les individus se représentent des contenus de pensée, mais en tentant d'ajouter à leur objet d'étude le dynamisme propre à l'activité d'un sujet apprenant, marqué à la fois par une recherche de sens, une affectivité, des pratiques, une histoire familiale et sociale, des connaissances, des préjugés, des ambitions scolaires et professionnelles, des désirs, etc. Le « rapport à » est ainsi une relation de sens à caractère pluridimensionnel, aussi bien cognitive que sociale et psychoaffective, qu'un individu entretient avec des objets (des textes littéraires ou non), des contenus (disciplinaires), des pratiques (lire, écrire), et qui conditionne ou influence en partie l'apprentissage de ces derniers³.
- « Une approche qui prend appui sur la notion de culture comme rapport c'est :
 - Une approche qui prend en considération la culture de l'élève;
 - Une approche centrée sur le sens et la valeur que l'élève donne à la culture (visée d'explicitation) – en d'autres mots, expliciter le sens et la valeur qu'on donne à des objets;
 - Une approche soucieuse de la pertinence des contenus enseignés (visée de sens, de pertinence) – en d'autres mots, que les élèves se sentent interpellés, concernés;
 - Une approche qui amène l'élève à établir des liens entre des savoirs, des pratiques et des objets de culture (visée intégratrice) – en d'autres mots, se cultiver, c'est faire des liens (aussi avec ma culture);
 - Une approche qui amène l'élève à mettre à distance le familier, le connu, la vie quotidienne (visée critique) – fonction de distanciation⁴. »

CULTURE PREMIÈRE ET CULTURE SECONDE

- [Fernand] Dumont a démontré que le phénomène culturel se dédouble en deux sphères complémentaires : une culture première, assimilée sans effort au gré de nos interactions quotidiennes, et une autre culture, seconde celle-là, bâtie à partir de matériaux de la première, et qui n'est pas la simple réplication ou duplication de celle-ci, mais son renversement, sa « reprise en charge » pour en donner des significations plus explicites⁵. »
- « [...] l'éducation scolaire est le lieu même de ce déplacement entre culture première et culture seconde. En effet, comme culture seconde, l'éducation scolaire initie à des savoirs et à des pratiques qui le plus souvent ne sont pas en continuité avec la vie quotidienne. Cependant, cette initiation aux savoirs, à l'art, à l'histoire et à la science s'appuie sur des appartenances à un milieu, sur les préalables de la culture première, dirait [Fernand] Dumont. Dans cette perspective, la pratique pédagogique vise à ouvrir un horizon en tenant compte de la culture de référence de l'élève, de son langage, de ses images, de ses savoirs. Le rôle de l'enseignant, du pédagogue cultivé, consiste à rendre possible ce déplacement d'une culture de référence à une culture seconde [...]»⁶. »

3. *Id*, p. 9.

4. *Id*, p. 8.

5. *Id*, p. 4.

6. *Id*, p. 6-7.

INTERCULTUREL ET TRANSCULTUREL

- « L'interculture prend place lorsqu'une personne apprend à reconnaître et à interpréter des cultures et des contextes culturels autres que les siens et à s'y ajuster. Afin de grandir au contact d'autres cultures, la personne doit faire appel à des compétences interculturelles pour que la diversité devienne un élément positif et enrichissant dans la construction de son identité personnelle et collective⁷. »
- « Les compétences transculturelles, c'est l'habileté à intégrer dans sa propre culture des croyances, attitudes et valeurs de différentes cultures dans le respect de ses propres croyances, attitudes et valeurs et de son enrichissement identitaire. C'est aussi l'habileté à négocier des situations conflictuelles, à aiguïser sa conscience sociale, à jouer le rôle de médiateur culturel pour transcender langues, sociétés, cultures et apprentissages, toujours dans le respect de ses propres croyances et de son enrichissement identitaire. En ce sens, la transculture repose sur le développement d'un « savoir-être » intégrant des savoirs et des savoir-faire. Les habiletés développées relèvent des domaines cognitif, affectif et psychologique⁸. »

RÉFÉRENT CULTUREL ET REPÈRE CULTUREL

En Ontario et au Québec, les concepts de référent culturel et de repère culturel sont traités différemment dans les programmes d'études et les documents ministériels afférents. Le Québec a privilégié le concept de repère culturel, alors que l'Ontario a établi une distinction entre référent culturel et repère culturel.

ONTARIO

- « L'appropriation d'une culture a lieu lorsqu'un individu peut se reconnaître dans cette culture et a le sentiment d'y être affilié. On parle de *référents culturels* pour désigner l'ensemble des éléments et des attributs qui caractérisent une culture collective et de *repères culturels* pour désigner les caractéristiques qu'une personne adoptera pour définir sa propre culture individuelle et affirmer son identité. Pour s'approprier une culture, une personne, consciemment ou non, relie les repères culturels définissant son identité aux référents culturels de la culture à laquelle elle est exposée, ici la culture francophone. L'appropriation de la culture collective opère lorsque la personne est en mesure d'identifier les référents de cette culture et, se reconnaissant dans certains de ces référents, les fait siens. Ces nouveaux repères culturels dont la personne se pourvoit pour sa propre culture lui donnent le pouvoir d'agir sur les référents correspondants de la culture collective et donc de participer au renouveau de celle-ci⁹. »

7. Association canadienne d'éducation de langue française (2015). *Les compétences culturelles, interculturelles et transculturelles*, Québec, ACELF, Comprendre la construction identitaire, n° 10, p. 7 : [En ligne : <http://www.acef.ca/media/outils-pedagogiques/Ressources-CCI-Numero10-Culturelles-web.pdf>].

8. *Id.*, p. 8.

9. *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario. Cadre d'orientation et d'intervention (2009)*. Toronto, Ministère de l'Éducation de l'Ontario, p. 24 : [En ligne : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/amenagement/PourLaFrancophonie2009.pdf>].

QUÉBEC

- « Les repères culturels sont des objets d'apprentissage signifiants sur le plan culturel, dont l'exploitation en classe permet à l'élève d'enrichir son rapport à lui-même, aux autres ou au monde. Ils peuvent prendre diverses formes : un événement, un produit médiatique ou un objet de la vie courante, à condition que ces éléments permettent de porter un regard sur des phénomènes sociaux ou des tendances culturelles significatives. Ils peuvent aussi être un objet patrimonial, une référence territoriale, une réalisation artistique, une découverte scientifique, des modes de pensée, des valeurs qui conditionnent les comportements, une personnalité, etc., pourvu que ces formes revêtent une signification particulière sur le plan culturel. Cette vision des choses prend appui sur une conception bidimensionnelle de la culture, considérée à la fois comme objet et comme rapport (Simard, 1999, 2001, 2002). Un repère culturel peut être vu comme un objet d'apprentissage parce que son exploitation se fait le plus souvent en classe et qu'elle s'inscrit dans le processus du développement des compétences, que ces dernières soient disciplinaires ou transversales. On peut aussi le qualifier ainsi parce qu'il est un élément de la culture, une parcelle de celle-ci, qui émane d'un des multiples champs de l'activité humaine et a été créé afin de répondre à des problèmes, des questions, des besoins ou des intérêts¹⁰. »

10. Ministère de l'éducation et Ministère de la culture et des communications (2003). L'intégration de la dimension culturelle à l'école, Québec, Direction de la formation générale des jeunes, p. 9 : [En ligne : <http://www1.mels.gouv.qc.ca/sections/cultureEducation/medias/99-6487-02.pdf>].